

Amicale des Anciens CFPI



ASSOCIATION NÉE DANS LES
ANNÉES 1980 ET QUI A VOCATION À
REGROUPER TOUTES LES
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉES À
LA CFPI OU CHEZ NUFARM

Objectifs de l'Amicale



- Maintenir le lien entre d'anciens collègues, disséminés dans toute la France, ayant eu une histoire professionnelle commune pendant plusieurs années
 - Histoire commune directe ou indirecte (les souvenirs des anciens de la division « Agrochimie » de CFPI sont très proches des anciens de NUFARM)
- Donner accès à une mutuelle, dans des conditions financières favorables

Maintenir le lien



- Toutes les voies de l'animation d'une association sont offertes aux adhérents:
 - Organisation de sorties (au moins 2 par an)
 - L'une en général au mois de mai, l'autre la veille de l'assemblée générale qui se tient à Gennevilliers en novembre
 - À titre informatif sur les dernières années l'association a visité Marseille, Rouen , Lyon, La Rochelle, Nancy..... et a visité la basilique de Saint Denis, le Louvre, l'Assemblée Nationale , le musée de l' Air ...
 - Information fréquente par écrit ou par mail pour les internautes concernant la vie de l'Amicale

Maintenir le lien (suite)



- Organisation de déjeuners régionaux
- Publication périodique d'une revue « le trait d'union »
- Accès au site internet de l'Amicale:
 - ✦ <http://www.lamicalecfpi.fr>
 - ✦ Site mis à jour chaque semaine
 - ✦ Il permet de trouver toutes les informations concernant l'amicale et la mutuelle
 - Compte rendu du bureau de l'amicale qui se réunit une fois par mois
 - Photos anciennes ou récentes des sorties de l'association
 - Coin « Talents cachés » de nos adhérents, mettant en valeur leurs activités originales
- Annuaire des adhérents de l'Amicale

Mutuelle de L'Amicale



- Les membres de l' Amicale ont accès à une mutuelle :
 - Groupe France Mutuelle
- Nous bénéficions d'un contrat groupe qui assure une réduction de cotisations par rapport au tarif individuel de plus de 350 € par an
- Pour 2014 ,nous avons pu négocié un contrat nettement amélioré au niveau des garanties remboursées par rapport à 2013,tout en gardant la même cotisation que l'an passé

Mutuelle de l'Amicale (suite)



- Pour notre groupe nous sommes très attachés à un point très important
- Nos cotisations n'augmentent plus en fonction de l'âge
 - Le dernier palier est à 65 ans ,ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses mutuelles
- Pour le reste, la couverture est satisfaisante mais reste un compromis entre cotisation et couverture (aucune mutuelle n'est totalement satisfaisante en terme de couverture du moins à un prix raisonnable)
- Vous trouverez dans les pages suivantes notre package 2014 (tableau de remboursement et cotisation)
- Ces conditions sont accessibles après adhésion à l'Amicale

**Mutuelle de l' Amicale
Conditions 2014**



Groupe France Mutuelle

Centre d'Affaires Collectives

43 RUE DE RICHELIEU - 75040 PARIS Cedex 01

CONTRAT GROUPE

AMICALE DES RETRAITES CFPI

Année 2014

Mutuelle de l' Amicale

GARANTIE AR BE pour 2014



Delivrees dans les limites fixees par la loi du 13 aout 2004 portant reforme de l'Assurance Maladie, par son décret d'application et ses textes modificatifs.
% sur la base de remboursement de la Caisse d'Assurance Maladie et selon la règlementation en vigueur au 01/01/2014

Nature des Prestations

Sécurité Sociale

CFPI

Mutuelle

Total

Nature des Prestations	Sécurité Sociale	Mutuelle	Total
◆ Consultations, visites, indemnités de déplacement et majorations			
Généraliste	70%	75%	145%
Spécialiste (20 consultations de neuropsychiatrie maximum par année civile)	70%	75%	145%
◆ Pharmacie			
Vignette bleue	30%	70%	100%
Vignette blanche	65%	35%	100%
Vignette orange	15%	85%	100%
Sevrage tabagique*	-	152,50 €	152,50 €
◆ Analyses			
Prises en charge par la Séc. Soc. (dont dépistage hépatite B)	60%	75%	135%
Non prises en charge par la Séc. Soc.	-	75% FR	75% FR
◆ Auxiliaires médicaux et indemnités de déplacement (dont bilan du langage)			
† Traitement pédicural pris en charge par la Séc. Soc. (par traitement, limité à 4 par an)	-	10,00 €	10,00 €
◆ Actes hors nomenclature			
Ostéopathie, chiropraxie, étopathie ou acupuncture (par séance, 12 séances max. par an) (a)	-	15,25 €	15,25 €
◆ Soins à l'étranger (sur remboursement de la Séc. Soc.)			
◆ Dentaire			
Soins dentaires et actes dentaires (dont le détartrage et le scellement des sillons)	70%	50%	120%
Orthodontie enfants âgés de moins de 16 ans	100%	145%	245%
◆ Prothèses dentaires (accord préalable Mutuelle sur devis)			
Acceptées par la Séc. Soc.	70%	300%	370%
Prises en charge à 100% par la Séc. Soc.	100%	270%	370%
Implantologie (nombre d'implants maximum par année civile)	-	530,00 € (max 3)	530,00 € (max 3)
◆ Optique			
Montures, verres, lentilles de contact, acceptés par la Séc. Soc.	60%	105%	165%
† Participation monture *	-	150,00 €	150,00 €
+ Participation :			
verres unifocaux *	-	250,00 €	250,00 €
Ou verres multifocaux *	-	400,00 €	400,00 €
† Participation lentilles de contact acceptées par la Séc. Soc. *	-	183,00 €	183,00 €
Participation lentilles de contact refusées par la Séc. Soc. *	-	183,00 €	183,00 €
◆ Prothèses et appareillages			
Toutes prothèses et appareillages	60%	105%	165%
+ Participation acoustique (par appareil)	-	350,00 €	350,00 €
† Participation autres prothèses et appareillages	-	122,00 €	122,00 €
+ Participation fauteuil roulant	-	400,00 €	400,00 €
◆ Actes médicaux et chirurgicaux			
Actes techniques médicaux et d'échographie (dont dépistage troubles de l'audition)	70%	50%	120%
Actes de chirurgie et dépassement d'honoraires du chirurgien	variable	125%	variable
Actes d'anesthésie et dépassement d'honoraires de l'anesthésiste	variable	50%	variable
◆ Actes d'imagerie diagnostique (dont ostéodensitométrie acceptée par la Séc. Soc.)			
◆ Hospitalisations			
Forfait journalier (quelle que soit la nature de l'hospitalisation)	-	90 jours par an	
Forfait journalier	-	18,00 €	18,00 €
Forfait journalier en service de psychiatrie	-	13,50 €	13,50 €
◆ Chirurgie			
Frais de séjour	80%	20%	100%
Chambre particulière (par jour)	-	44,00 €	44,00 €
Lit d'accompagnant adulte (par jour, 15 J. par année civile)	-	44,00 €	44,00 €
Lit d'accompagnant enfant âgé de moins de 12 ans (par jour)	-	44,00 €	44,00 €
◆ Médecine, convalescence, réadaptation			
Frais de séjour	80%	20%	100%
Chambre particulière (par jour, 30 J. par année civile)	-	44,00 €	44,00 €
Lit d'accompagnant adulte (par jour, 15 J. par année civile)	-	44,00 €	44,00 €
◆ Frais de transport ou d'ambulance			
◆ Cures thermales			
Cure thermale acceptée par la Séc. Soc. : soins thermaux	65%	35%	100%
Cure thermale acceptée par la Séc. Soc. : forfait surveillance	70%	30%	100%
Prime cure thermale acceptée par la Séc. Soc.	-	100,00 €	100,00 €
◆ Autres frais non pris en charge par la Séc. Soc.			
Prise en charge de la franchise pour les actes médicaux >= 120 euros	-	18,00 €	18,00 €
Médicaments, homéopathie avec ou sans prescription, VSI ou taxi avec prescription *	-	15,00 €	15,00 €
Participation ostéodensitométrie (par examen)	-	23,00 €	23,00 €
Télégrandes-ur ou loupe électronique (acquisition)	-	400,00 €	400,00 €
Frais d'obseques	-	500,00 €	500,00 €

Mutuelle de l' Amicale Cotisation 2014



Tarifs Mensuels 2014 TTC

	Garanties CFPI
Adultes	103,92€
Enfants	39,90€

Gratuité de la cotisation à partir du 2^{ième} enfant . Enfants jusqu'à 28 ans sous conditions

- Pour tout renseignement complémentaire, joindre notre expert mutuelle :

Monsieur Jacques Vincent :

Tél : 01 39 58 14 59 - Mail: vincentjacques@orange.fr

- Voir le livret de présentation de la GMF dans le document séparé

Fonctionnement de l'Amicale



- Bureau de 12 membres qui se réunit une fois par mois
- Assemblée Générale une fois par an
- Principaux contacts pour informations complémentaires

- **Président PENIN Pierre tél : 06 87 76 51 60**

Mail: pierrepenin27@gmail.com

- **Administrateur Secrétaire :LEBAU Jacqueline**
tél :01 47 05 51 54 - mail: jjf.lebau@wanadoo.fr

- **Administrateur Trésorier : MASSON Jean- Claude**
Tél: 01 43 24 40 91-mail: masson.jcm@orange.fr

- **Administrateur Secrétaire: MOREILLON Sylvette**
Tél :01 47 99 95 62- mail: sylvettemoreillon@orange.fr

- **Administrateur: VINCENT Jacques - tél:01 39 58 14 59**
Mail: vincentjacques@orange.fr

Bulletin d'adhésion



Formulaire d'adhésion à l'Amicale des Anciens CFPI à retourner à l'une des trois personnes suivantes :

Madame Jacqueline LEBAU 23 bld Latour Maubourg 75007 PARIS tel : 0147055154

Monsieur Jean-Claude MASSON 61 Ave du Général de Gaulle 94170 Le Perreux tel : 0143244091

Monsieur Pierre PENIN 2 rue de l'église 27510 Forêt la Folie tel : 0232216290

Joindre un chèque pour la cotisation (pour 2014, elle est de 33 € par an)

En cas d'adhésion à partir de Septembre le versement a valeur pour l'année suivante

Si vous souhaitez adhérer à La Mutuelle, un dossier d'inscription vous sera envoyé par l'Amicale suite à votre adhésion



Amicale des Anciens CFPI

Formulaire d'adhésion

NOM : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Adresse principale complète : _____

Adresse secondaire complète : _____

Téléphone fixe principal : _____ Téléphone fixe secondaire : _____

Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____

Adhésion à la mutuelle : OUI --- NON

L'adhésion est soumise au règlement de la cotisation

Date : _____

Signature : _____